



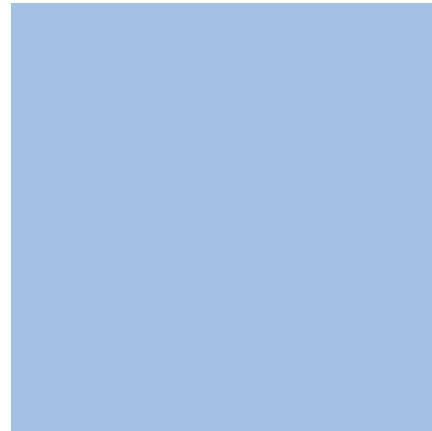
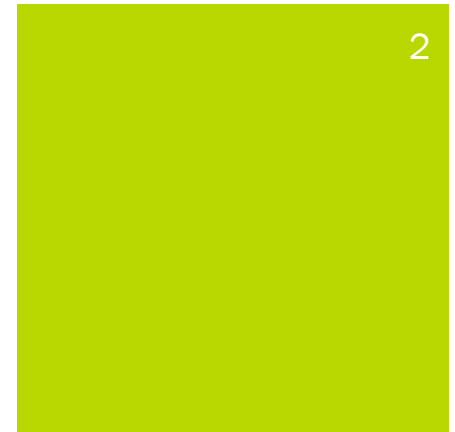
## Assemblée générale IMGC – 22 octobre 2021

### **GT8 – Certification et labellisation des Essais non destructifs (END)**

Pilotes : Christophe Michaux (Sixense In-Situ)

Suppléant : Bernard Quénée (setec Ierm)

Membres : non permanents, membres de l'IMGC invités sur demande



## Certification END en génie-civil

# Origine

La COFREND, jusqu'ici tournée vers la certification des opérateurs et la labellisation des entreprises en END dans les domaines de :

- l'industrie aéronautique (COSAC)
- la maintenance ferroviaire (CFCM)
- la fabrication et la maintenance (maj. nucléaire)(CIFM)
- les produits métalliques (CCPM)

a décidé de créer un nouveau Comité Sectoriel Génie civil afin de :

- définir la/les méthodes concernées dans les domaines des END afin de certifier les opérateurs d'END selon le référentiel européen NF EN ISO 9712 « Essais non destructifs - Qualification et certification du personnel END »
- représenter le secteur d'activités et définir le périmètre d'activité
- définir des niveaux (1-2-3)
- définir les prérequis et les programmes de formation
- mettre en place une filière de formation et de centres d'examens,
- mener une réflexion multi-compétences, matrice de compétences, un droit à opérer

# 1ère étape

Le comité sectoriel de la cofrend a élu un Président (B.Quénée, setec Ierm) et un suppléant (JP.Balayssac, LMDC Toulouse) en octobre 2020.  
12 membres au total

**2021-2022** : préparation d'une certification des opérateurs intervenant dans le cadre de contrôles,

- pour le positionnement et la reconstitution du plan de ferrailage de pièces ou d'éléments structuraux en BA ou BP
- au moyen des méthodes d'END pachomètre et assimilés et radar à impulsions (GPR)

# Missions du GT8

**Le groupe miroir** créé à l'IMGC (GT8) contribue en tant **qu'organe consultatif** représentatif de la profession d'être associé à cette démarche de certification et de labellisation afin de **recueillir les besoins des acteurs concernés** (opérateurs, entreprises, Maîtres d'ouvrages...) et d'apporter au comité sectoriel génie-civil une vision réaliste et prospective.

# Sujets en cours du GT8

Les questions actuellement en débat ou soumises prochainement au comité miroir sont :

- la **qualification des entreprises**, après la certification des opérateurs,
- enquête sur les **profils des opérateurs** en END dans la profession (niveau de formation / expérience)
- la préparation du **réseau d'organismes de formation**
- le **choix des prochaines méthodes à certifier** (après les méthodes de repérage d'armatures) : mesures électrochimiques de corrosion, capacimétrie, sclérométrie, méthodes ultrasonores...